

# LE CHATEAU D'HOSTUN

Plus de 5 siècles d'histoire



Le château en 1953 et 2015

## Sommaire

	Pages
Description et quelques photos	2 à 4
Son histoire et ses propriétaires	5 à 8
Quelques photos	9
L'état du château en 1788	10 à 14
Quelques photos	15 - 16
Le réfectoire	17
Evolution de la façade	18
Plans	19 - 20
Les légendes de la Dame Blanche et de la Maison Blanche	21

### *Sources :*

*Archives du château de Sassenage (Etat du château en 1788)*

*Archives du château de Sassenage (Acte de vente de 1805)*

*Etude de JC Truffet sur les châteaux français*

*ZPPAUP 1994 : Chargée d'étude : Michèle Prax Architecte-Urbaniste*

*Recherches de Bernadette Jacquier (Les différents propriétaires)*

## Le château

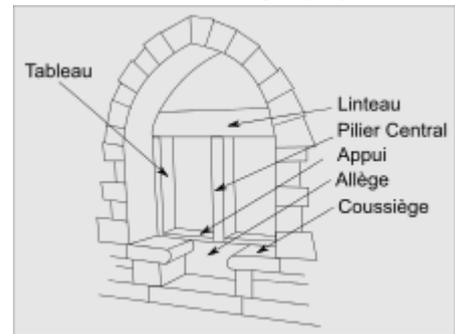
Les parties les plus anciennes du château datent du XIV<sup>ème</sup> siècle, peut-être de la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle. *Il est habituel d'observer dans le Dauphiné un certain archaïsme dans la construction à cette époque, et même plus tard.*



Il s'agit du mur de la façade Nord/Ouest flanqué d'une tour en tuf, bien appareillé. L'ensemble est couronné de mâchicoulis dont il ne reste que les consoles à trois assises de tuf. Elles supportaient un ancien chemin de ronde dont on retrouve aussi les angles arrondis. S'agissait-il ici de la base de tours d'observation ?

Les trois étages de la tour sont voûtés et seule une ouverture, un "trou" visible dans la voûte du premier niveau, permettait le passage aux étages, avant la création de l'escalier à vis du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Les meurtrières situées sur le mur contre la tour sont d'époque. A l'intérieur de la tour on retrouve la trace d'une ancienne fenêtre à meneau avec coussiège qui pourrait dater du XV<sup>ème</sup> siècle.



La tour située sur la façade Sud/Est est aussi du XIV<sup>ème</sup> siècle. Elle comporte au niveau du sol une chapelle castrale éclairée par une baie géminée en molasse. Le plafond est voûté en blocs de tuf bien taillés. Le petit autel encore en place est

orné de la croix des Hostun et date du XVII<sup>ème</sup> siècle. Des peintures dont on voit encore les traces décoraient la chapelle. Au dernier niveau de la tour, côté cour, on distingue encore l'empreinte d'une petite fenêtre cintrée du XIV<sup>ème</sup> siècle.



Château façade sud-est en 1994



Vue d'ensemble  
en 2015



Château coté tour  
en 2015





Château coté façade sud-est en 2015

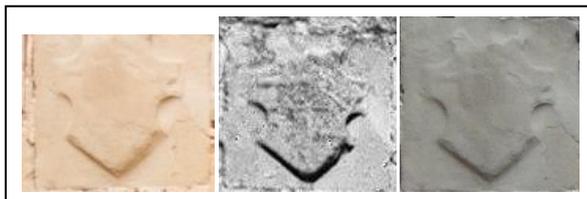
En 1440 Jacques d'Hostun épouse Béatrix de Claveyson qui impose son nom. Les Hostun-Claveyson s'installent à Claveyson et sont donc moins présents à Hostun.

Le château de Hostun aurait été incendié du temps de Louis d'Hostun (mort en 1529). Il n'en restait que l'enceinte et les deux tours. Il fut reconstruit par Pierre d'Hostun, son fils entre 1550 et 1556, plus résidentiel, tout en restant un château fort avec des murs très épais et très hauts. *Il existe un acte de transaction entre le château et les habitants du village pour la construction du château daté du 4 août 1550.* On retrouve effectivement de cette époque, des ouvertures plus larges, l'escalier à vis, et surtout les aménagements visibles de la cour intérieure. Les linteaux des portes en pierre blanche sont ornés de blasons des Hostun et des Claveyson. Ces portes sont datées de 1550.



Pendant les guerres de religion, en 1575, le château ne fut pas détruit. Il fut assiégé par Glandage, ami du baron des Adrets, et ce fut un échec pour les protestants. En 1576, les protestants reviennent, assiègent le château, et le prennent. Ils furent forcés de se rendre par Bertrand de Gordes, lieutenant général du Roi en Dauphiné. Laurence d'Hostun-Claveyson, mariée en 1615 avec Hugues de Lionne, hérite de la branche à la mort de son frère. D'importantes transformations semblent dater de cette époque. Les façades Nord/Est et Nord/Ouest sont percées de fenêtres à meneaux, en molasse tirant plus sur le vert, aux moulures plus « sèches », caractéristiques du XVII<sup>ème</sup> siècle.

Dans la cour intérieure, les trois arcades en molasse dont la construction a certainement réduit la surface de la chapelle semblent aussi de la même période. Au-dessus du pilier de gauche un blason en molasse très abîmé porte dans la partie supérieure les armes des Hostun (la croix) ainsi que celles des Claveyson (les clés disposées en diagonale), le blason situé sur l'autre pilier pourrait être celui des Lionne. Le mur monté au-dessus des arcades redouble l'ancien mur dont on retrouve à l'étage, les fenêtres donnant à l'intérieur, dans le couloir.



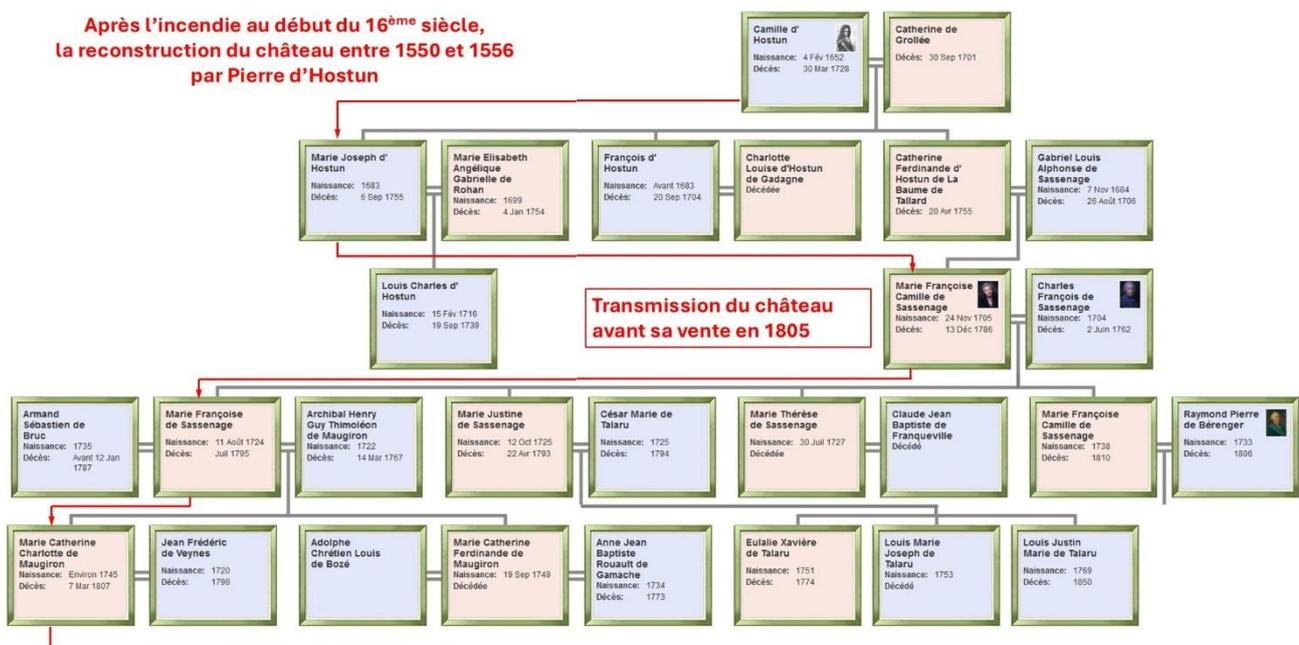
Camille d'Hostun, vicomte de Tallard, issu de la branche de la Baume, achète en 1713 la seigneurie d'Hostun aux Lionne. Il fit ériger ses terres en duché-pairie en 1715. Ce duché-pairie comprenait Hostun, Eymeux, La Baume, St Nazaire, St Just de Claix, la Motte Fanjas, St Thomas, St Jean, Oriol, St Martin le Colonel. Camille d'Hostun de Tallard avait donc réussi à reconstituer en 1715 le territoire d'Hostun, partagé à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle.

En 1725, sur le parcellaire d'Hostun, Camille d'Hostun de Lesdiguières et du Champsaur, seigneur d'Hostun, pair et maréchal de France possède le château d'Hostun avec terres, châtaigneraie et jardin, une grande terre « en la Mottaite », ou « Champ du Maître », un moulin (petit), serve et pré à la combe Saint-Martin. Il possédait aussi deux maisons et deux granges, la grange des Prés et la grange des Diacques, des terres aux Jabelins ou « pré des Abbés », totalisant trente-huit articles dans le parcellaire d'Hostun, de 1724.

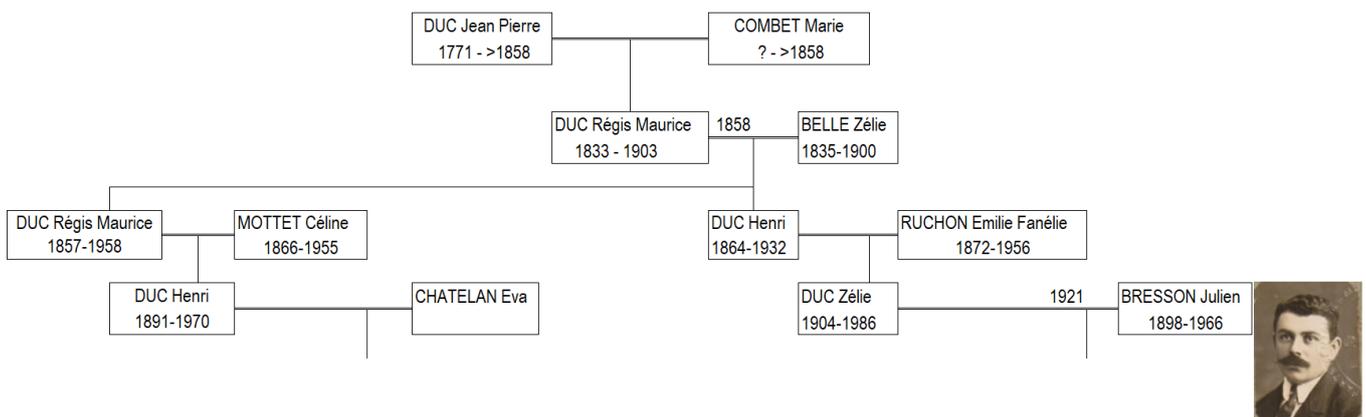
Il fut élevé au titre de Duc, puis nommé au Conseil de Régence, et sous Louis XV, est ministre d'Etat et Président de l'Académie des Sciences.

Après le décès de Marie Joseph d'Hostun en 1755, faute de descendants mâles, sa nièce Marie Françoise Camille qui avait épousé un de Sassenage hérita du duché d'Hostun. On retrouve confirmation de ces propriétés dans l'inventaire des biens de la marquise, dans le duché d'Hostun dressé en 1757 : le domaine de la grange des Prés, le domaine des Diacques, le domaine des Abbés aux Jabelins, parmi d'autres possessions comme les moulins d'Ouvey, ceux de Saint Nazaire etc...

A sa mort, en 1786, ses 3 filles, Marie Françoise de Sassenage, épouse de Maugiron puis épouse de Bruc, Marie Justine de Sassenage, épouse de Talaru et Marie Françoise Camille de Sassenage, épouse de Bérenger, gèrent l'ensemble des biens et il est probable que la fille aînée transmis le château à sa mort en 1795, à sa fille aînée, Marie Catherine Charlotte de Maugiron, qui le vendit le 20 septembre 1805, pour 15 600 francs tournois, soit environ 175 000 € d'aujourd'hui, à la famille Clément à Hostun.



Vinrent ensuite les familles Duc en 1843, puis Bresson en 1921, Roche Marius en 1968, Pautrot Yves en 1977 et Haralamb Gérard vers 1988.



## vente

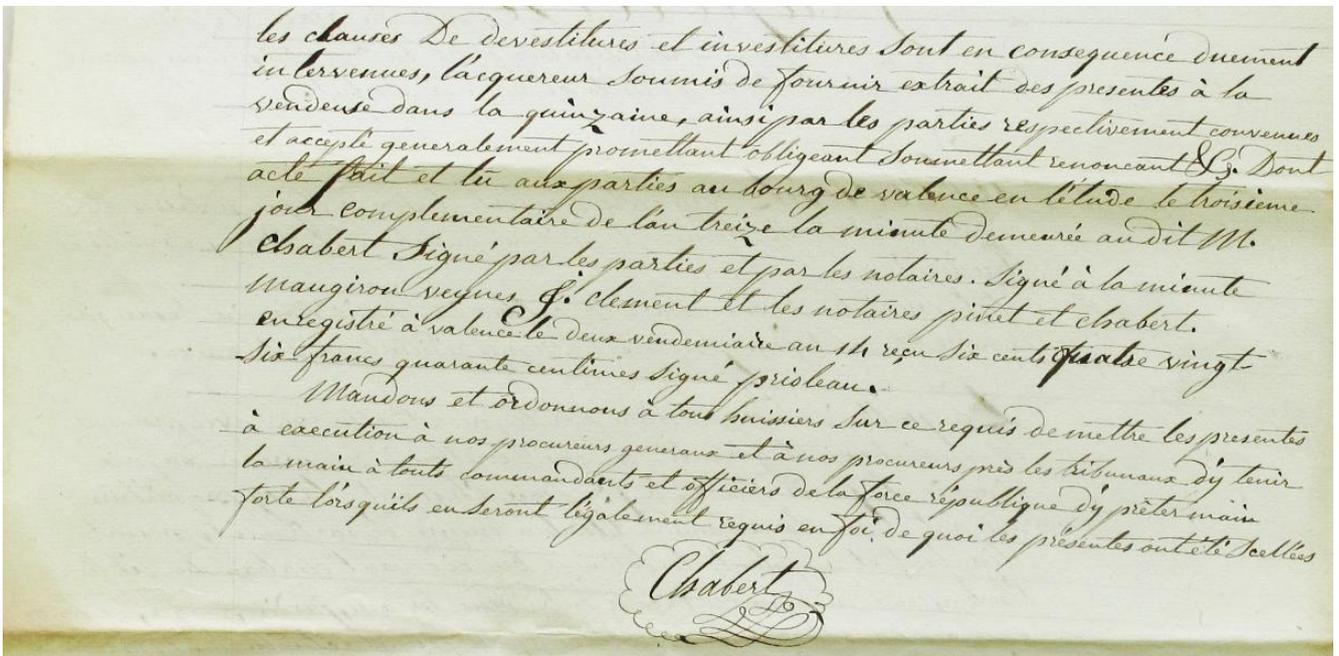
3. Comp<sup>o</sup>: au 13.

**Napoléon** par la grace de Dieu  
et par les constitutions de la république empereur  
des Français à tous présents et avenir Salut.

**Savoir** François Chabert et son collègue notaires au  
Département de la Seine à la résidence de Sabuce et Boury les valence  
Sousignés.  
fut présente Dame Charlotte Catherine Marie Françoise De nauvion  
veuve de M. Jean Frédéric De veynes résidente au dit valence.

Laquelle à vendre, comme par le présent elle vend avec promesse  
de maintenance et garantie en cas d'extinction à concurrence du prix  
ci après et frais d'acte, à M. Jean Clement la rey propriétaire  
résidant dans la commune d'Esbatun même département, présent  
Stipulant et acceptant, les bâtimens du ci devant chateau du dit lieu  
Esbatun, ceux en dépendant cour entre deux terrasses, jardin, verges, et fonds  
compris dans la ferme du dit chateau tenue actuellement par M. Jean  
Jean Vassieux laillé négociant à St. Nazaire en royens, exploitée par le  
dit M. Clement la rey pour le compte du dit M. Vassieux, de la contenance  
en tout Environ deux hectares soixante treize ares cinquante une centiares  
(ou huit tierces) plus ou moins suivant les matrices du rôle, et sans  
que pour le plus ou le moins il puisse être élevé aucune difficulté,  
ensemble les capitaux relatifs à la dite ferme compris ou qui  
peuvent l'être dans le dit état chargé ou inventaires soit avec le dit  
M. Vassieux soit avec le précédent fermier du quel ils seront  
reférés si fait n'a été sans l'aveu ou de la Dame vendeuse, ni  
quelle puisse être recherchée sur le plus ou le moins les effets vendus avec  
leurs droits d'entrée sorties servitudes actives et passives et dépendances le tout  
de la connoissance du dit M. Clement la rey pour les tenir comme dessus  
n'étant compris rien de plus notamment aucuns droits supprimés ou non  
supprimés, ventes, pensions, bois, droits d'usage et généralement de ce  
qui peut ou pourroit être relatif au dit chateau et ci devant  
Seigneurie, mais seulement les objets ci devant spécifiés, des quels objets  
le dit M. Clement la rey acquereur jouira propriétairement des jour  
la dite vente est ainsi faite et passée moyennant le  
prix et somme de quinze mille francs tournois et six cents francs  
aussi tournois pour épingles les quelles deux sommes le dit M. Clement  
la rey à tout présentement payées à la dite Dame de veynes en espèces ayant  
cours au dit de nous dits notaires qui en quelle en forme les prix de ferme  
des effets vendus ayant été réglés avec le dit M. Vassieux, et avec le quel

l'acquéreur s'engage ainsi qu'il avisera pour le temps de la durée de son  
bail sans recours contre madame de veynes, maintenant la dite Dame de  
veynes les effets vendus francs exempts de toutes dettes et hypothèques des  
impositions et charges foncières aux quels ils sont soumis inclus la  
présente année les dites impositions et charges pour l'avenir seront  
au compte de l'acquéreur.



### Transcription

N°6356

Vente

3 Complémentaire an 13, soit le 20 septembre 1805

**Napoléon** par la grâce de Dieu et par les constitutions de la république, empereur des français à tous présents et à venir statuts

Par devant François Chabert et son collègue, notaires au département de la Drôme à la résidence de Valence et Bourg les Valence, soussignés

Fut présente **Dame Charlotte Catherine Marie Françoise de Maugiron**, veuve de M. Jean Frédéric de Veynes résidente au dit Valence.

Laquelle a vendu, comme par le présent, elle vend avec promesse de maintenance et garantie en cas d'éviction à concurrence du prix ci-après et frais d'acte, à **M. Jean Clément**, la rey propriétaire, résidant dans la commune d'Hostun, même département, présent stipulant et acceptant les bâtiments du ci-devant château du dit lieu d'Hostun, ceux en dépendant cour entre deux terrasses, jardin, verger et fonds compris dans la ferme du dit château, tenu actuellement par **Sieur Jean Vassieux** l'ainé, négociant à Saint Nazaire en Royans, **exploité par ledit Sieur Clément** la rey pour le compte du dit Sieur Vassieux, de la contenance en tout d'environ deux hectares soixante-treize ares cinquante et un centiares (ou huit sétérés) plus ou moins suivant les matrices du role, et sans que pour le plus ou le moins il puisse être élevé aucune difficulté, ensemble les capitaux relatifs à ladite ferme compris ou qui peuvent l'être dans ledit chargé ou inventaire, soit avec ledit Sieur Vassieux, soit avec le précédent fermier duquel ils seront retirés si fait n'a été sans l'invention de la Dame venderesse, ni qu'elle puisse être recherchée sur le plus ou le moins les effets vendus avec leurs droits d'entrée sorties serait des actives et passives et dépendances, le tout de la connaissance du dit Sieur Clément la rey pour les tenir comme dessus, n'étant compris rien de plus notamment aucuns droits supprimés ou non supprimés, ventes, pensions, bois, droits d'usage et généralement de ce qui peut ou pourrait être relatif au dit château et ci-devant seigneurie, mais seulement les objets ci-devant spécifiés, desquels objets le Sieur Clément la rey acquéreur jouira propriétairement dès ce jour.

Ladite vente est ainsi faite et passée moyennant le prix et somme de quinze mille francs tournois et six cents francs aussi tournois pour épingles lesquelles deux sommes ledit Sieur Clément la rey a tout présentement payé à ladite Dame de Veynes en espèces ayant cours au vu de nous dits notaire qui en quitte en forme les prix de ferme des effets vendus ayant été réglés avec ledit Sieur Vassieux et avec lequel l'acquéreur s'arrangera ainsi qu'il avisera pour le temps de la durée de son bail sans recours contre madame de Veynes, maintenant ladite dame de Veynes les effets vendus francs exempts de toutes dettes et hypothèques des impositions et charges foncières auxquels ils sont soumis inclus la présente année lesdites impositions et charges pour l'avenir seront au compte de l'acquéreur.

Les clauses de dévestitures et investitures sont en conséquence dument intervenues, l'acquéreur soumis de fournir extraits des présentes à la vendeuse dans la quinzaine, ainsi les parties respectivement convenues et accepté généralement promettant obligeant soumettant renonçant. Dont acte fait et lu aux parties au bourg de Valence en l'étude le troisième jour complémentaire de l'an treize la minute demeurée au dit M. Chabert signé par les parties et par les notaires. Signé à la minute Maugiron Veynes, J. Clément et les notaires Pinet et Chabert.

Enregistré à Valence le deux Vendémiaire an 14, reçu six cents quatre vingt six francs quarante centimes signé prisleau.

Mandons et ordonnons à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution à nos procureurs généraux et à nos procureurs près les tribunaux d'y tenir la main à tous commandants et officiers de la force république d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis en foi de quoi les présentes ont été scellées.

Chabert



## Etat du château en 1788

Il est situé sur un coteau au-dessus et au couchant de l'église.

La porte principale de l'avant-cour est au midi en pierre de taille blanche, la fermeture bois blanc doublée et clouée avec de gros clous taillés en pointe de diamants, en mauvais état. Elle exige quelques réparations.

La maçonnerie et la pierre de taille sont en bon état. Le portail est couvert par un toit à deux pentes à tuiles creuses, dont la charpente en partie pourrie pourrait servir en refaisant le lattis à neuf et en changeant un chevron.

A droite, en entrant est un puits construit en cailloux, la maçonnerie hors de terre est en tuf, la couronne portée, en pierre blanche, tuf et molasse. Elle exigera quelques réparations.

On puise de l'eau par le moyen d'une roue montée et supportée par deux pieds droits, en bois. La dite roue hors de service à refaire. Le puits est couvert par un toit placé à l'angle de la cour également hors de service.

A gauche en entrant est un bâtiment formant un quarré long construit du midi au nord, au mur du levant grande porte en molasse en arc, les angles entièrement rongés et détruits. Le jambage à droite très dégradé. La dite porte n'ayant ni seuil ni fermeture.

Cette porte communique dans le tinalier où il y a un pressoir à deux vis avec une cuve à gauche. En entrant, petit réduit de forme circulaire construit en maçonnerie. Au milieu porte montée en tuf. La fermeture en bois blanc plus que mi-usée.

Cette loge à pourceau est éclairée comme le tinalier par deux petites fenêtres en tuf. Celle de la loge a un petit cadre et une fermeture bois blanc. La loge est couverte par un plancher bois blanc, en mauvais état.

Dans l'angle une lézarde du haut en bas à boucher. L'aire du dit tinalier est en terre, point de plancher. (P25)

*Tinalier = vaste local qui servait à stocker les cuves, les pressoirs et l'ensemble du matériel nécessaire à la transformation du raisin en vin*

Dans la partie supérieure, le toit est à deux pentes soutenues par deux fermes, bois dur, l'une desquelles est cassée sous le poinçon. Elle est soutenue par un étau qui paraît placé depuis longtemps. Il faut le remplacer.

Il y a au fait qui est cassée, elle ne porte plus sur le mur et il est très urgent de la remplacer.

Il faudra également changer et remplacer six chevrons, le lattis est en très mauvais état et a besoin d'être refait.

Le fait est encore cassé en deux endroits demeure qu'un ... de force. Il faut le changer en totalité, les chevrons sont placés en 2 pieds 6 pouces et par conséquent à une distance trop éloignée pour la solidité.

A la suite et au couchant est une porte également en molasse et les arcs, le jambage de la gauche détruits à réparer. La fermeture bois blanc plus que mi-usée. Il y a à changer quelques planches dans le bas pour la maintenir.

Cette porte communique dans une pièce, autrefois écurie, servant à renfermer de la paille ; cette pièce est éclairée au nord par une fenêtre en molasse, autrefois grillée ; il n'y a plus que deux montants. Il y a dans cette pièce ni crèche, ni râtelier.

L'aire est en terre ; anciennement il y avait un plancher supporté par quatre grosses pièces bois dur encore existantes et de service. Elles portent d'un mur à l'autre sur ces pièces. Il y a encore quelques petits chevrons de quatre pouces d'équarrissage, mais il n'y a point de planches et il est naturel de penser que depuis très longtemps ce plancher n'existe plus.

Le toit est demeuré à deux pentes en très mauvais état. Le fait cassé en trois endroits, il est très instant de le remplacer.

A la suite toujours en se dirigeant au couchant est l'écurie. La porte en pierre de taille, point de fenêtre, le jambage de la droite un peu dégradé, la fermeture bois de peuplier, doublée garnie d'une serrure plate à verrous ; ladite fermeture plus qu'usée. (P26a)

Neuf soliveaux soutiennent le plancher absolument vermoulu ; ces soliveaux sont supportés par une grosse poutre et celle-ci par un gros pilier bois dur posé sur un dé en pierre.

L'écurie est éclairée par deux petites fenêtres, en molasse. De chaque côté de la fenêtre la crèche et le râtelier plus que mi-usé est en mauvais état, l'aire est en terre.

Les deux écuries que l'on vient de décrire sont couvertes par le même toit soutenu par trois fermes ; la première est encore de service, la seconde est cassée à la portée dans le mur, de face sur la cour et est étayée dans cette partie par un pied droit à deux pieds du mur. Le reste de cette pièce peut être employé à autre usage, la troisième est cassée dans le milieu sous le poinçon. Il manque au poinçon une contre fiche et la ferme est étayée par un pied droit

Les pannes et les chevrons en bois dur sont de service mais placés à trop grande distance, il y a quatre chevrons à remplacer et une sablière sur la largeur du bâtiment ci-après décrit ; le lattis hors de service est à refaire à neuf. Les deux fermes doivent être changées.

A la suite toujours au couchant, est un vaste hangar fermé de mur au couchant et au midi ouvert sur la basse cour.

Au nord ce hangar sert de filature de la soie et pour se procurer du jour au midi et au couchant on a fait 4 ouvertures ou agrandi les fenêtres ; ces ouvertures n'étant point équarries, il est dangereux que le mur s'écroule, il faut pour le consolider, les revêtir en plâtre et y placer des linteaux.

Le toit qui couvre ce hangar est demeuré à deux pentes soutenu par cinq pannes ; l'une desquelles est cassée dans le milieu et ne peut plus servir : c'est la seconde du côté de la cour. (P26b)

Le lattis est en assez bon état mais en repassant la panne, il faudra employer quelques planches et chevrons. L'arête en contre-fiche qui supporte la première pour placée contre le mur s'en détache et peut nuire à la charpente du toit. Sur la cour et la saillie sur le mur de terrasse qui lui sert de clôture au couchant est une loge à pourceau.

De forme carrée la porte ... en molasse, la fermeture bois blanc sans serrure ni verrou, le toit a une pente ayant son... au midi.

Vis-à-vis le bâtiment des écuries, au nord de la cour, est construit le château. La face du midi forme un carré où est le portail d'entrée cintré les jambages jusqu'à la naissance de l'arc sont en pierre dure, l'arc en molasse.

La fermeture du dit portail a deux vantaux dont le dormant remplit le cintre et n'est arrêté que par une grosse branche d'arbre, l'autre est soutenu par deux gonds, deux verrous et une serrure, la fermeture à refaire, il faut tout au moins y ajouter quelques planches pour s'en servir.

Le dessus du portail est entièrement découvert ; il y avait des meurtrières en tuf en partie démolie.

Le mur qui est sans couronnement et entièrement découvert se dégrade chaque jour, les pluies ont détruits le parement dans la partie supérieure.

A côté du portail à droite était une petite porte en molasse qui est murée et maçonnée depuis longtemps à moitié de l'épaisseur du mur.

La cour proprement dite est close par le mur où est le portail du côté de l'avant cour du midi par une partie du château au couchant par d'autres bâtiments au levant et par une galerie soutenue par trois portiques en pierre molasse. Au levant de la cour est une porte en pierre molasse dont le seuil est cassé. La fermeture bois blanc a une serrure à verrou en bosse, le bois de la fermeture hors de service. (P27a)

Cette porte conduit au four au-devant duquel est un grand espace éclairé par une fenêtre en pierre molasse grillée par 3 montants et 3 traverses en fer ; cette pièce est voutée. A droite sont 2 fours, un grand et un petit ; le premier est en bon état, l'autre presque hors de service, la gorge et la voûte étant très détériorées.

Au-devant et au-dessus de ce four, une grande cheminée. La souche soutenue par un grand arc en pierre molasse. Contre le mur de face donnant sur la cour est un corridor ou palier qui conduit à un escalier à quartier tournant en molasse et ensuite en briques toutes dégradées. Il est éclairé par deux fenêtres en molasse donnant sur l'avant-cour au couchant.

A la 17<sup>ème</sup> marche est une porte en tuf sans fermeture. Cette porte communique dans un cabinet voûté éclairé par une fenêtre au midi ; ce cabinet forme un retour, en pierre au couchant éclairé du même côté, il sert aujourd'hui de pigeonnier.

A deux marches au-dessus, une autre porte en tuf, la fermeture bois blanc garnie d'une serrure en bosse à verrou. Cette porte donne entrée dans une pièce au-dessus du four, éclairée sur la cour par une fenêtre en molasse sans fermeture et au levant par une autre fenêtre également en molasse, grillée mais sans fermeture ; le sous-pied de cette fenêtre est en béton, le plancher supérieur à la française soutenu par deux poutres, le couchis en plancher bois sapin pourri par la pluie à des gouttières entièrement à refaire.

En montant encore quatorze marches, on arrive à une petite tour en tuf construite en saillie sur l'angle du mur et éclairée par deux petites fenêtres, la porte en tuf, le linteau en bois, sans fermeture.

Avant d'entrée dans cette petite tour ou guérite est un palier à la gauche sur lequel est une porte en tuf et molasse, le seuil cassé, le linteau en bois est sans fermeture. (P27b)

Cette porte communique dans un grenier carrelé et ayant des séparations ou cases en tuf et brique, la majeure partie détruite. Cette pièce est éclairée par une petite tour ou guérite parallèle à celle dont nous avons parlé. Le toit paraît bien entretenu, dans cette partie.

On suit le long d'un mur et montant quatre escaliers, on arrive à un palier ou corridor dont le sous-pied est détruit ; à droite et au levant est une cloison en planche bois. La pièce dans laquelle est une porte dont le cadre est en bois blanc ; il y a point de fermeture ; cette porte donne dans une chambre éclairée au levant par une fenêtre grillée, le sous-pied en planche est absolument pourri.

Au fond du corridor est un petit escalier en bois brut composé de cinq marches, dont il en manque une.

A l'extrémité du dit escalier est une porte en tuf cintrée ; elle conduit dans une tour carrée, éclairée par deux fenêtres ovales en tuf ; le toit en forme de pavillon très usé ; un petit plancher au-dessous qui paraît avoir été construit avec le toit sans couchis.

Descendu à la cour au-dessous de la galerie ou portique est une porte en pierre de taille, le seuil en molasse cassé, le linteau en pierre dure aussi cassée ; la fermeture à deux vantaux bois dur, l'un absolument détruit. Cette

porte communique dans la chapelle voutée. L'autel en molasse, double fenêtre également en molasse grillée par de gros barreaux de fer ; le sous-pied en molasse.

Vis-à-vis de celle ci-devant décrite et au couchant de la cour, porte en pierre dure blanche, le linteau supportant l'écusson de la famille de Tallard ; le seuil en pierre molasse cassée en quatre pièces ; la fermeture bois blanc à un vantail, serrure et verrou coulant mi-usés ; il y a une planche à changer dans le bas. Au-devant de cette porte, l'aire en molasse et en briques dégradées à changer. (P28a)

Ce palier distribue au midi dans une cuisine à l'occident.

Dans un *coffre* ou dépense, le sous-pied du palier partie en molasse et partie en briques détruites. La porte de la cuisine en pierre molasse ; le seuil en deux pièces, la fermeture bois blanc garnie d'un loquet. La cuisine est voutée ; elle est éclairée au levant par une fenêtre carrée en molasse sans fermeture et ayant seulement un cadre bois dur sans autre fermeture. Elle est encore éclairée par deux autres fenêtres, l'une au couchant en molasse grillées par 3 montants et 4 traverses en fer sans fermeture ; l'autre ayant pour fermeture un volet en bois. Une troisième fenêtre plus petite est au-dessus du lavoir dont la gargouille est en pierre dure.

La cheminée au mur du midi est soutenue par un grand arc en molasse, les jambages demeurent. Il n'y a ni foyer, ni contre-feu ; le sous pied de la cuisine est en partie en molasse, partie en briques et en pierre. La porte de l'office est en molasse, le linteau cassé, la fermeture bois blanc doublée en bon état et garnie d'un verrou et d'une serrure.

L'office est voûté éclairé par une petite fenêtre grillée, à droite en entrant grande pierre à huile, le sous pied est en molasse très usé. « *le contre-feu est un contre-mur garnissant le fond de l'âtre d'une cheminée, pour préserver le mur voisin de l'activité du feu* »

Dans l'angle du nord de la cour est une tour carrée montée en tuf, porte au midi en pierre de taille ; le linteau cassé, le seuil en molasse en trois pièces sans fermeture.

On entre dans un petit corridor ou vestibule dont le sous-pied était autrefois en molasse dont il ne reste que quelques vestiges ; le surplus remplacé par des briques, la partie supérieure est voutée ; à droite porte en molasse, la fermeture à deux vantaux bois dur. De service cette porte donne dans la galerie ou portique.

Au fond et au nord dudit vestibule est une porte, la fermeture cintrée en bois dur forme un dormant, la partie inférieure à deux vantaux bois blanc garnie d'un loquet, d'une serrure et targette. (P28b)

Cette porte communique dans une pièce au rez-de-chaussée, habitée par le fermier. Le sous-pied en *bléterre*.

Au mur du nord, est une grande cheminée en molasse et corniche ; le foyer de service un peu usé. Il peut servir en retournant la pierre.

Au mur de face du couchant, il y a trois fenêtres en molasse grillées en fer ayant chacune des châssis et deux des volets bois dur très usés. Au-dessous un potager en pierre molasse supportée par de la maçonnerie. Le plancher supérieur à la française supporté par deux piliers. Au mur de refend du midi vis-à-vis de la cheminée est une porte en molasse dont la fermeture est en bois dur et menuiserie portant un verrou.

Cette porte communique dans une petite chambre éclairée au couchant par une fenêtre grillée ayant un châssis et une fermeture bois dur ; à côté de la fenêtre au mur du midi sont deux placards dont la fermeture est en bois dur.

Au mur du levant est une porte en molasse, la fermeture bois dur est garnie d'une ferrure ; dans l'épaisseur du mur est un escalier composé de cinq marches en pierres molasse.

On monte par cet escalier dans une chambre éclairée par deux fenêtres, au nord en molasse grillées ayant chacune un châssis et un volet bois dur très usé.

En entrant le sous-pied autrefois en brique est dégradé ; il y a deux toises de carrelage à faire. Le surplus est un tablement de service en molasse. A droite en entrant est un placard ayant une toise de profondeur et faisant saillie sur la chambre ; la fermeture bois dur à deux vantaux. Au mur du midi est une porte qui communique à la galerie et qui est condamnée. Le plancher supérieur de ladite chambre est à la française ; il y a quatre grosses poutres, l'une cassée et supportée par un pied droit qu'il faut changer. (P29a)

Au mur du levant est une porte en molasse dans un petit mur très mince ou *garaudage*, la fermeture bois dur en menuiserie à panneaux ravalés est garnie d'une serrure, le *garaudage* remplit à moitié, mi-arc en maçonnerie qui supporte le mur mitoyen. Cette porte conduit dans une petite chambre dont le sous-pied en brique est très usé ; cette pièce est éclairée au nord par une fenêtre grillée revêtue en molasse faisant toute l'épaisseur du mur, ladite fenêtre en abat-jour comme celles précédemment décrites. Le plancher supérieur est à la française soutenu par deux poutres en bon état.

Dans la cuisine au mur du levant est une porte en molasse dont la fermeture bois dur est garnie d'une serrure ; par cette porte on descend dans la cave par un escalier composé de douze marches en molasse. Cette cave voûtée et très vaste est éclairée par deux fenêtres en molasse du côté du nord et par une autre fenêtre au midi, toutes les trois grillées. Du corridor en entrant, on passe sous la galerie soutenue par des portiques au nord et sous la galerie est une porte en molasse donnant dans la cave, la fermeture à deux vantaux bois blanc doublée, hors de service, autant soutenue que par un levier placé en travers.

On monte au 1<sup>er</sup> étage par un escalier tournant composé de dix-huit marches en molasse, la 6<sup>ème</sup> un peu usée, la 8<sup>ème</sup> rapiécée. A la 15<sup>ème</sup> marche est une porte en molasse, la fermeture en bois dur usé est garnie d'une serrure et loquet

Cette porte communique dans une grande chambre au-dessus de la cuisine, le sous-pied est en pierre molasse, dont deux sont à remplacer près de la fenêtre au couchant qui est à croisée en molasse, garnie de châssis et pour fermeture de trois volets bois dur de chaque côté (29b)

Au mur du midi et près de la fenêtre est une grande cheminée ; le chambranle en molasse sculpté ; le plancher supérieur à la française. Vis-à-vis de la cheminée, porte en maçonnerie, la fermeture bois dur très usée garnie d'un verrou.

Cette porte communique dans un petit cabinet éclairé par une fenêtre au couchant ; le sous-pied en briques usées ; le plancher supérieur à la française.

Au mur du couchant, est adossé un petit escalier à la sommité duquel est une porte en molasse ; la fermeture bois blanc doublée sans serrure ni clef ; cette porte donne l'entrée dans un petit cabinet peint. Dans une tour construite en saillie sur le mur de face, ce cabinet est orné de peinture et est vouté.

Revenu à l'escalier à la 17<sup>ème</sup> marche est une fenêtre servant à l'éclairer ; elle est en pierre molasse divisée en deux parties sans autre fermeture. A la partie supérieure un châssis et à la partie inférieure deux volets brisés supportés par un cadre bois dur fermant avec des targettes.

A la 18<sup>ème</sup> marche est un palier sur lequel est une porte en molasse, la fermeture bois dur à panneaux garnie d'un loquet ; cette porte communique dans une grande chambre éclairée au couchant par deux grandes fenêtres en molasse, à croisée n'ayant d'autre fermeture que des volets bois dur dans la plus grande vétusté. Au nord une grande cheminée, le chambranle en molasse sculpté orné de colonnes et chargé d'écussons sculptés. Le foyer et le contre-feu en molasse, dont une doit être changée ; le sous-pied de ladite chambre est en briques, il en manque en trois endroits. Environ une toise qu'on a remplacée avec de la terre. La majorité des autres briques sont cassées ; il faut en remplacer au moins la moitié. (P30a)

Le plancher supérieur à la française avait un double couchis en plancher bois sapin ; il ne reste plus que les filières, le couchis est hors de service.

Au mur du levant est une porte en pierre molasse, la fermeture bois noyer est garnie d'une serrure ; on monte par le moyen d'une marche en molasse sur le seuil de cette porte.

Elle communique dans une chambre servant de grenier éclairé au nord par une grande fenêtre croisée, en molasse garnie de châssis et de volets bois dur très anciens fermant avec des targettes. Au mur du levant est une cheminée dont le chambranle est en molasse, le foyer et contre-feu également en molasse. Il faut changer la molasse du foyer et refaire le contre-feu.

Revenu dans la grande pièce précédemment décrite, il y a une porte à côté du grenier dont nous venons de parler ; elle est en molasse, la fermeture bois dur garnie d'un loquet.

Cette porte conduit dans une galerie régissant au nord de la cour ; le sous-pied en grandes **carillottes** en bon état. La galerie est soutenue par trois arcs ou portiques en molasse ; elle était éclairée par trois fenêtres également en molasse dont la première en entrant a été murée ; les deux autres subsistent, elles ont une mauvaise fermeture bois dur.

Au mur du nord est une porte en molasse, la fermeture bois blanc garnie d'un loquet de service, la pièce éclairée par une fenêtre en molasse ; la fermeture a un seul vantail bois blanc hors de service et à refaire. Le sous-pied en briques, il y en a une toise et demi à remplacer, les briques étant enlevées ; le plancher supérieur à la française en état de service. (P30b)

Au fond de la galerie est un escalier composé de sept marches en molasse faisant saillie sur ladite galerie, à la tournante de l'escalier, une porte en molasse, fermeture bois dur garnie de 2 ferrures et un loquet. Cette porte communique dans une chambre au-dessus de la chapelle éclairée par une fenêtre au levant en molasse garnie d'un châssis et d'une fermeture bois dur en mauvais état, autre fenêtre sur la cour partie en molasse partie en maçonnerie garnie d'un châssis et d'une fermeture bois dur. Dans la chambre est une cheminée dont le chambranle en tuf n'est qu'ébauché. Le sous-pied de ladite chambre en briques en partie enlevées, il y a deux toises de carrelage à refaire. Le plancher supérieur à la française très usé a été mouillé par des gouttières.

Du premier au second étage il y a 21 marches d'escalier en molasse ; à la 15<sup>ème</sup> est une fenêtre en molasse donnant sur la cour sans fermeture. A la 21<sup>ème</sup> est un palier distribuant au nord dans un galetas au-dessus de la grande pièce du 1<sup>er</sup> étage ; dans la tour du couchant et dans une grande pièce du midi. Le sous-pied du dit palier est en plancher bois sapin. La porte à droite en molasse a une fermeture bois blanc très usée sans serrure ni clef. Cette porte communique dans un grand galetas ou grenier éclairé par cinq fenêtres, une au couchant en molasse sans fermetures, deux au nord une dégradée l'autre en état, deux autres sur la cour sans fermeture.

Au levant, porte en molasse et tuf sans fermeture. Cette porte communique dans un grenier au-dessus de la galerie, le couchis du plancher hors de service. Au même mur, autre porte en tuf et molasse, a fermeture bois de

peuplier en état de service (P31a). Cette porte communique dans un galetas au-dessus du grenier à blé, le couchis du plancher en mauvais état, ledit galetas éclairé par deux fenêtres une en tuf l'autre en molasse.

Du palier on entre dans un petit cabinet par une porte en molasse, la fermeture bois sapin en mauvais état garnie d'un verrou et serrure plate, ledit cabinet est éclairé par une fenêtre au couchant en molasse, autre au midi en tuf. La partie supérieure voutée et en bon état, le sous-pied en bat... dégradé. Au midi porte en molasse, la fermeture de service en bois blanc doublée, garnie d'une serrure plate et d'un verrou. Petite pièce dont le couchis du plancher est en planche bois sapin dont il faut réparer une partie.

Le principal pavillon du château est couvert à la pente ; à la suite est une tour carrée montée en tuf faisant saillie sur la terrasse, en bon état. Les meurtrières qui étaient à la partie supérieure ont été démolies. La charpente du pavillon est en bois dur, de service quoi que très ancienne, cette charpente est soutenue par 6 fermes ou tirants qui portent dans les murs, la 2<sup>ème</sup> de ces fermes est cassée au-dessous du poinçon et est étayée dans une partie par un pied droit, il est urgent de le remplacer.

Le toit qui couvre la partie du château au levant est une seule pente soutenue par 2 fermes sur lesquelles portent 3 gouttières, le tout de service. Le toit qui couvre la cage de l'escalier est à une seule pente au levant soutenu par 3 poutres sur lesquelles portant les soliveaux de même que sur le mur de face au levant, il est en bois dur et de service. (P31b)

La partie du château à la gauche de l'escalier forme l'aile gauche du château. En entrant est couverte par un toit à une seule pente, c'est le même qui couvre la cage de l'escalier, la charpente bois dur est de service.

En face du dernier palier du dit escalier est une petite tour voutée à l'extrémité couverte sans charpente, mais seulement avec des fiches maçonnées sur la voute, les portes des galetas sont très anciennes mais de pierre.

*Nota : Galetas est un logement dans la partie supérieure d'un édifice ; grenier, combles*

La charpente au-dessus de la chapelle et qui termine la tour est couverte par un toit à 4 pentes en très mauvais état, les chevrons pourris et les assemblages manquent. Ce toit est supporté par 3 pièces de bois, la pièce du milieu et la principale est pourrie dans la partie dans le mur et doit être remplacée. Sur ces 3 pièces il y a un plancher, les soliveaux sont en place mais sans couchis et il ne paraît pas qu'il y en ait depuis très longtemps. Le mauvais état du toit procède essentiellement des gouttières ; il y aura quelques chevrons qui resserviront.

La partie à la suite de la tour recouverte par un toit à une seule pente du côté du levant ; ce toit est très ancien néanmoins de service en refaisant le lattis en grande partie. Au-dessous du toit est un plancher hors de service sauf les 2 pièces en bois dur qui le supporte. La partie du toit qui recouvre la tour est à 3 pentes, la charpente en très mauvais état, les bois vermoulus et les pièces principales sont les fermes qui sont encore de service.

Tous les toits tant du château que des granges et écuries ont un besoin très pressant d'être repassés et remaniés et ne paraissent pas l'avoir été avec soin, y manquant des tuiles et y ayant des gouttières.

Au midi de l'avant cour, vis à vis du hangar est un mur prolongé jusqu'à celui d'une terrasse. Dans ce mur est une porte en molasse sans fermeture ; le mur sans couronnement est dégradé dans la partie supérieure et dans le bas à 2 toises et demi ; il y aura une toise et demi de maçonnerie à refaire. (P32a)

A l'angle du couchant au nord et dans le bas du bâtiment du château est un ancien éperon construit en tuf, entre cet éperon et la tour carrée, le mur a besoin d'être remaillé sur la longueur de 4 toises.

Les murs de la terrasse qui signent le long de l'avant cour étaient soutenus par des éperons en tuf dans l'intervalle de chaque éperon le mur est éboulé en entier en deux endroits. Toute la partie de la terrasse au-devant du château est à réparer. Le couronnement du mur en forme de terrasse au nord du grand jardin est à refaire.

Le mur du couchant dans le même état ; dans le bas il faudrait réparer la maçonnerie en beaucoup d'endroits.

Au mur du midi, il faudrait également refaire le couronnement (P32b).



Le château en 2015



La cour du château lors du concert de luth en hommage à son compositeur, Camille d'Hostun, le 26 juin 2015



M. et Mme Haralamb, propriétaires du château en 2015

## Le réfectoire

Sur les anciennes photos aériennes : 1947 : Rien  
1948/07/21 : Rien  
1956 : Il semble que le réfectoire soit construit  
1970-1972-1978-1980-1982 : Réfectoire présent  
1985 : Plus rien

Par ces informations le réfectoire aurait été construit fin 1948 et démoli entre 1982 et 1985, ce qui corrobore les dires de Monique Chetaille qui annonce son inauguration en 1949 et la fin de son utilisation, en particulier par les colonies de Bourg de Péage en **1960**, pour non-conformité aux normes de sécurité.

Durant les années 50, le château a été occupé l'été, par les colonies de vacances de Bourg de Péage.



1959



1978



Cette photo serait antérieure à 1949/1950 et pas de 1953 comme annoncée. Ceci se confirme car il semblerait que l'appentis en bas à gauche ait été construit en même temps que le réfectoire.

Evolution de la façade est entre 1950 et 2015



1950

Baie géminée éclairant la chapelle castrale



2015

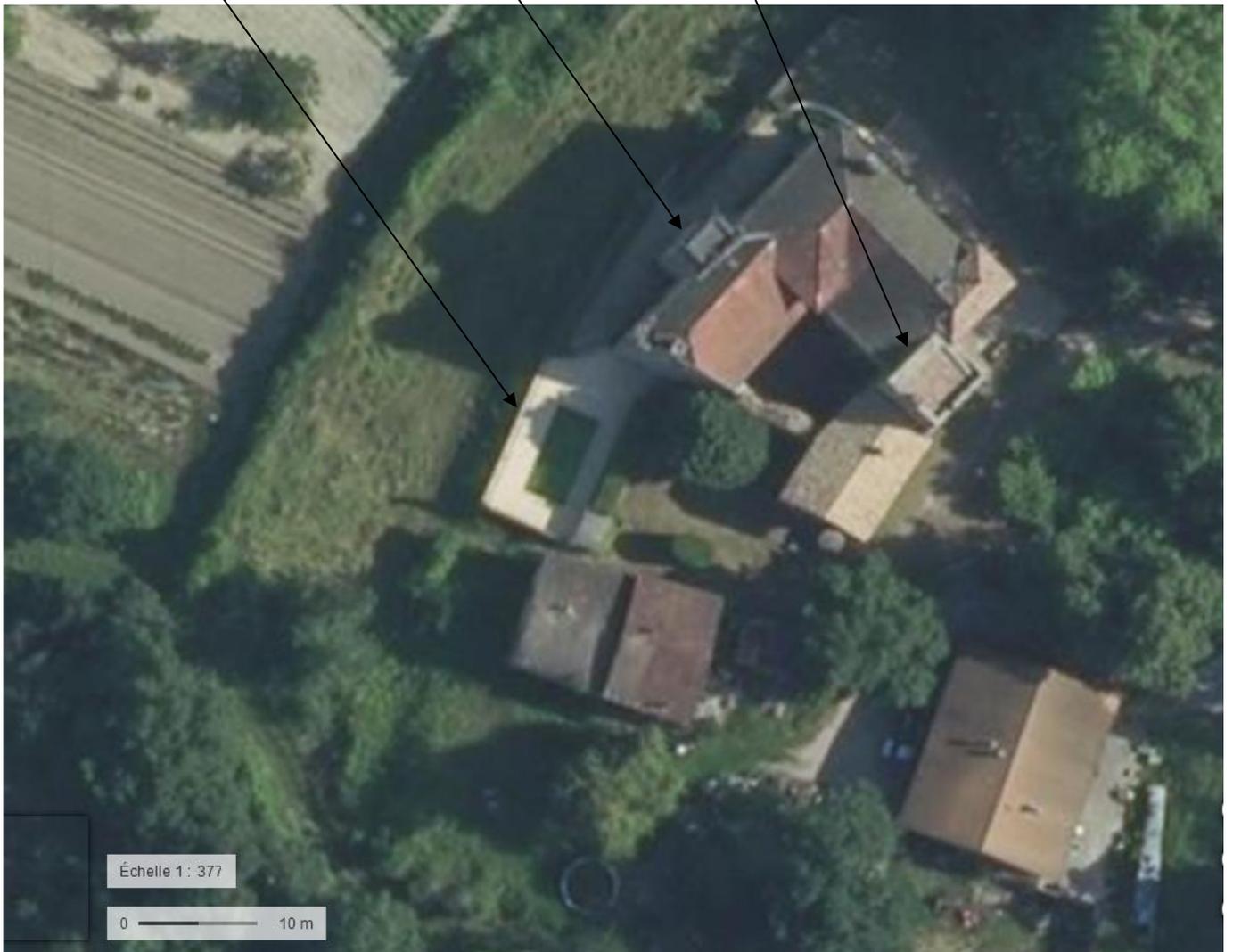
## Plan cadastral



Emplacement de l'ancien réfectoire

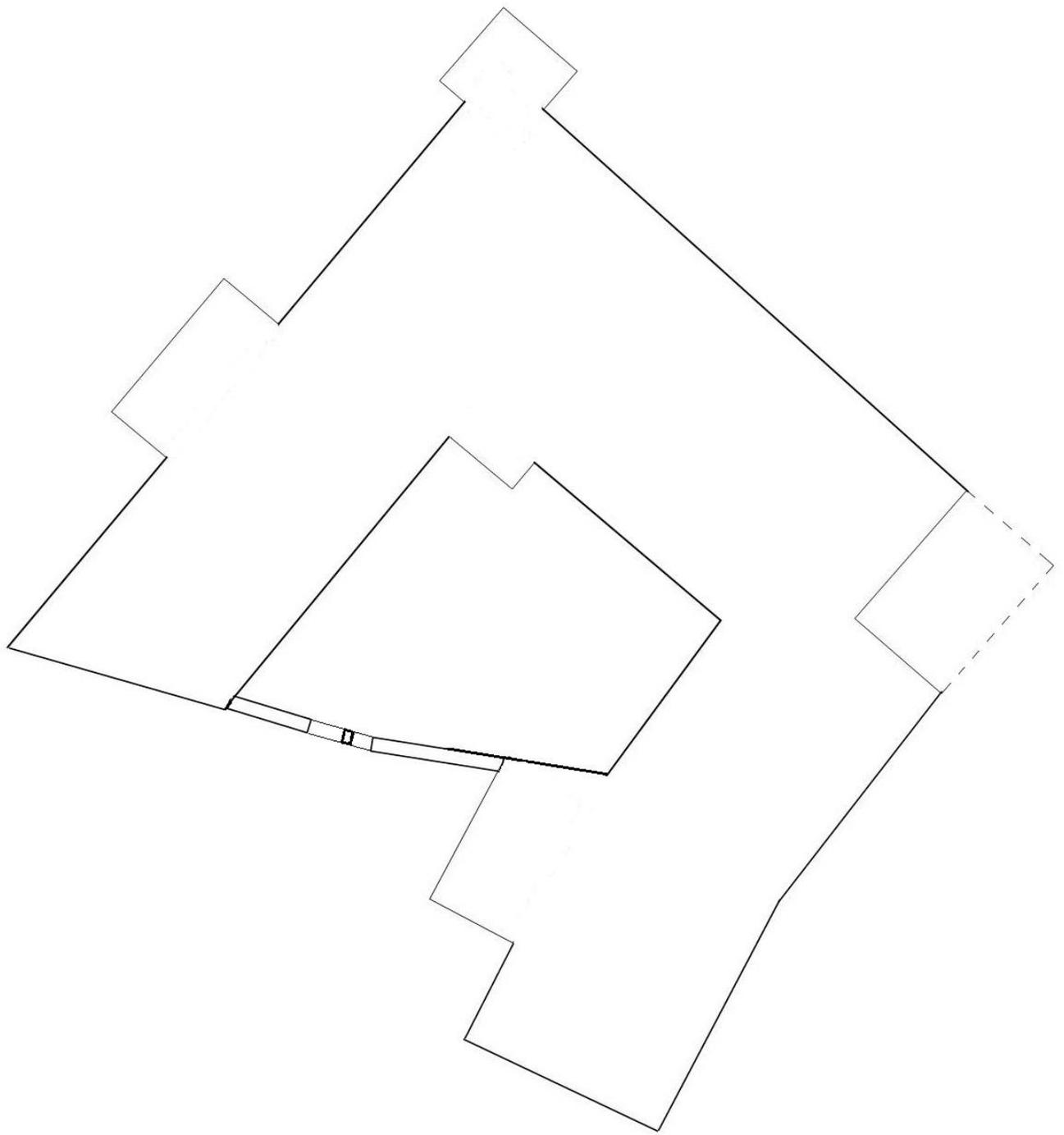
La tour nord-ouest

La tour sud-est



Plan du château





## La légende de la Dame Blanche

Décembre 1977, les premiers coups de pioches donnés **au château d'Hostun** mettent à jour un terrible manuscrit enroulé dans un cylindre de plomb, qui dormait là dans un turf poussiéreux de la chambre forte, depuis près de cinq siècles. Après un long déchiffrement, l'étrange histoire du dénommé Fifrelin, premier enfant d'une princesse, épouse du seigneur de Rochechinard, Eymar Allemand, glaça le sang de ceux qui venaient d'en prendre connaissance.

Il s'agissait d'un testament ou plutôt d'une confession, poussée par le remord et confiée à l'implacable destinée qui se charge de tout, destinée qui remit dans nos mains la sombre conscience de « la Dame blanche ».

Si parfois la nature fait des miracles, pour ce pauvre Fifrelin elle fut sans pitié, lui qui, en naissant avait tous les privilèges de la noblesse, elle le dote d'un monstrueux corps de gnome, bossu et boiteux, couronné d'un horrible faciès qui toutefois laissait voir deux beaux yeux clairs et vifs, signe d'une intelligence certaine. Inutile de dire quel fut le calvaire de la « Dame blanche », partagée entre deux sentiments opposés, l'amour d'une mère pour son fils et la répugnance d'avoir engendré un tel monstre.

Un jour, n'en pouvant plus, elle décida de s'en débarrasser et l'emmena dans les bois entourant Rochechinard et l'y abandonna.

On ne peut rien contre sa destinée, la mort ne le voulait pas, et peu de temps après, le hasard aidant, les gardes du château le découvrirent, l'emmenèrent avec eux et décidèrent de l'élever à l'insu de tous. S'il était très laid, il se révéla fort intelligent, il apprit à jouer du fifre et devint pour la garnison « Fifrelin ».

Rongée de remords, la mère indigne se confia à un ecclésiastique de son entourage et sur ses conseils décida de disparaître, en faisant croire à la population qu'elle était morte, et vécut loin du monde, dans le fameux et non moins légendaire souterrain rejoignant Rochechinard à **Hostun**.

Vêtue d'une aube blanche et vivant la tourmente d'un ermite, en seule compagnie de sa conscience, elle errait et réapparaissait tantôt à Rochechinard, tantôt à Hostun, semant la frayeur parmi les habitants qui, la croyant morte, prenaient ces brèves apparitions pour des signes de l'au-delà.

Cinq siècles passent, qui sont peut-être des secondes devant l'éternité pendant lesquelles on crut voir la « Dame blanche » à plusieurs reprises, lorsqu'un beau jour de décembre 1921, Mme « B » propriétaire du château d'**Hostun** à l'époque, descendant l'escalier en « pas de vis », vestige de la Renaissance, se trouva nez à nez avec une étrange femme, vêtue d'une robe blanche, le visage très pâle et qui semblait bien connaître les lieux, ne fit pas attention à elle. Chose étrange, elle semblait porter dans ses bras un petit être jouant du fifre.

Remords n'êtes-vous pas éternels ?

## La Maison Blanche

Laissons déambuler la dame blanche entre Rochechinard et Hostun, dans son royaume souterrain peuplé d'ombres, de marne et de racines et revenons sur terre là où règnent injustices, drames et perfidies de toutes sortes...

Fifrelin, le hideux, Fifrelin avait une sœur ; elle était aussi belle qu'il pouvait être laid et sa rayonnante beauté lui valut le doux nom de la reine des fleurs « Fleur de lys ». A la mort de son père, celle-ci devint la convoitise de son oncle, triste sire, surnommé « Balthazar Faramus » compromis d'alchimiste et de sorcier, aux desseins aussi noirs que ses expériences.

Ce dernier conçut le plan de faire enlever sa nièce « Fleur de lys » par ses gardes, la nuit venue, et de la faire transporter à la fameuse Maison blanche, fort connue à l'époque pour être la retraite d'un ermite marieur ! C'était sans compter sur Fifrelin et la bonne Gertrude, nourrice de « Fleur de lys » qui, ayant éventé le noir complot, décidèrent de jouer un tour pendable au sombre Faramus. ....

Gertrude prit la place de « Fleur de lys » et c'est elle que les gardes enroulèrent dans ses draps pour l'emmener à la Maison Blanche où l'attendait le marieur et Faramus. Quelle fut la réaction de ce dernier au déballage du colis, si l'on s'en doute, l'histoire ne le dit pas, mais la Maison blanche demeure, du moins ce qu'il en reste, ruines recouvertes de ronces et entourées d'un je ne sais quoi... d'où se dégage...

Quiconque s'en approche est envahi d'une bizarre impression, d'un frisson inexplicable, mélange de mystère, d'angoisse, de vie, de mort. Combien de drames s'y sont joués ? On dit dans la campagne que certaine nuit, lorsque la lune est cachée, la maison brille, phosphorescente, tel un immense feu follet ! Cette maison blanche, unique témoin d'un ermite marieur peu scrupuleux, est-elle vivante ?

Et sent-elle venir sur elle la marée blanche comme un destin vengeur et inéluctable qui l'engloutira ?